Centre Régional De Formation Professionnelle de Notaires de Poitiers
Téléport 4 – avenue Thomas Edison
86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL
☎ 05 49 49 42 55 🖷 05 49 49 42 56
Centre-formation-notaire.fr
Site de TOURS ☎ 02 47 05 52 84 🖷 02 47 66 19 01
🖃 imndetours-formationcontinue@orange.fr

A Tours, le 2 décembre 2016

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à une nouvelle journée de formation ouverte aux notaires et aux collaborateurs qui aura lieu le **MARDI 7 FEVRIER** prochain à partir de **9h dans les locaux du CFPN de POITIERS** et qui sera animée par :

Mme Hélène MAZERON et Me Jacques COMBRET

Et qui aura pour thème :

«LE NOTAIRE et L'INDIVISION»

Vous trouverez ci-après le plan détaillé.

Le coût de cette journée est de 252,00 € TTC, le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir partie de votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner au secrétariat de l'IMN (site de TOURS -37000) 32 rue Richelieu le bulletin réponse ci-après au plus tard le 27 janvier prochain, accompagné du chèque de 252,00 € libellé à l'ordre du CFPN de POITIERS **(merci de faire un chèque par formation)**.

Je vous prie de me croire,
Votre Bien Dévouée.

Manuela LEDUC
Directrice de l'IMN

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.

Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.

- Formation du 7 février à POITIERS
Mme MAZERON - Me Jacques COMBRET « Le Notaire et l'indivision »

➔ Inscription de Maître Notaire à

➔ **OU** de Mme/Mr Fonction
Etude de Me

N° de téléphone : **Adresse mail** :

Chèque de 252,00 € joint

Dans le cadre de son activité de formation continue le CFPN de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : cil@notaires.fr

LE NOTAIRE et l'INDIVISION

Madame Hélène MAZERON et Me Jacques COMBRET

I- L'INDIVISION DANS LE COUPLE

L'indivision entre époux séparés de biens
L'indivision entre partenaires de PACS
L'indivision entre concubins non pacsés

II- LE FONCTIONNEMENT DE L'INDIVISION

Le fonctionnement de l'indivision légale
La convention d'indivision
Les pouvoirs du gérant de l'indivision
Les autres clauses de la convention d'indivision

III- LES CESSIONS DE DROITS INDIVIS

La cession de droits indivis dans une universalité
La cession de droits indivis sur certains biens seulement
Le droit de préemption du coindivisaire

IV- LE PARTAGE ET LE COMPTE D'INDIVISION

Quand le partage peut-il être demandé ?
Comment vaincre l'inertie d'un indivisaire taisant
Quels sont les obstacles au partage ?
Partage des indivisions démembrées
Quelles sont les étapes du partage judiciaire
Rôle et pouvoirs du notaire commis
Le compte d'indivision
L'attribution préférentielle
La fiscalité du partage